



Autour d'Ugo Charoy, major pour la section BTS Electrotechnique : de gauche à droite, Cédric Mahieux, Directeur du CFA Delépine, Hassane Sane, Tuteur (Enedis), Bernard Colombat, Président du Comité de Gestion du CFA, Ugo Charoy, Rémy Sidoun, Président de l'association Delépine le Réseau et Xavier Rosa, Président de la CSEEE

## 50 BOUGIES POUR LE CFA DELÉPINE

**E**n entrant au CFA Delépine, les visiteurs peuvent voir une plaque commémorative rappelant son inauguration le 1<sup>er</sup> octobre 1971 en présence de nombreux officiels, dont le secrétaire d'État à l'Education Nationale. Les débuts prometteurs d'une belle histoire partagée entre de nombreux professionnels qui sont venus se former ensuite dans ce centre dont la réputation ne s'est jamais démentie. Ce demi-siècle d'existence méritait d'être célébré avec l'organisation le 14 octobre 2021 d'une cérémonie conviviale où étaient conviés les entreprises, les apprentis et professeurs actuels ou anciens et de nombreux partenaires impliqués dans la formation en apprentissage. Suite d'un programme d'animations proposées aux apprentis dans la journée, la soirée a été in-

troducte par les prises de parole de Xavier Rosa, président de la CSEEE et de Bernard Colombat, Président du Comité de gestion du CFA Delépine en la présence d'Emmanuel Gravier, Président de la FFIE.

Il a été rendu hommage aux créateurs du CFA Delépine qui seraient fiers aujourd'hui de voir sa réussite. L'établissement a en effet formé plus de 15.000 professionnels dont certains sont des exemples de réussite dans la profession, entrepreneurs ou à des postes stratégiques dans des PME ou de grands groupes. Avec des performances renouvelées chaque année de réussite aux diplômes, le CFA Delépine a à son actif plus d'une vingtaine de médailles et de sélections aux Wordskills régionales et nationales.

### Les majors 2021 et leurs tuteurs mis à l'honneur

Temps fort du programme, la remise de diplômes et cadeaux à 7 majors du CFA qui se sont illustrés par leurs résultats aux diplômes en juin. Les tuteurs et entreprises d'accueil étaient également récompensés.

En septembre 2022, le CFA connaîtra une nouvelle étape de son évolution en intégrant le site de l'Eco Campus du Bâtiment qui est en fin de construction à Vitry-sur-Seine (94). Doté d'infrastructures modernes, le site sera doté d'une capacité d'accueil d'apprentis accrue partagée avec d'autres métiers du Bâtiment. •



# TRAVAUX EN PARKINGS SOUTERRAINS, ATTENTION AUX POUSSIÈRES !

L'implantation de bornes de recharge électrique dans les parkings souterrains va connaître une activité soutenue dans les prochaines années. Avec la CRAMIF, l'OPPBT et MILWAUKEE la CSEEE a consacré un atelier à la prévention des risques spécifiques, notamment ceux liés aux poussières. Des échanges de grande qualité et des conseils pratiques pour guider les entreprises sur les aspects réglementaires et la mise en œuvre des mesures de prévention.

**S**ilice, Amiante, Plomb... A quels risques peuvent être exposés les intervenants pour les travaux en parc de stationnement ? Le 30 septembre, la CSEEE proposait un atelier en présentiel à destination des adhérents, dirigeants de PME et personnes chargées de l'organisation des travaux et de la prévention sécurité environnement sur les chantiers. Préparé en collaboration avec des experts de la CRAMIF, de l'OPPBT et du fabricant d'outillage professionnel MILWAUKEE, cet atelier avait pour but de permettre aux participants de se repérer dans la réglementation qui vient d'évoluer tout en apportant des repères et des réponses pratiques.

Les travaux particulièrement ciblés étaient l'installation de bornes de recharge pour les parkings souterrains, un marché en croissance importante, sur lequel interviennent de nombreuses entreprises adhérentes de la CSEEE. Ces travaux se caractérisent par des situations de travail susceptibles de générer des expositions à des substances dangereuses émises lors des travaux ou



déjà présentes dans les lieux. Amiante et plomb sont les plus connus, mais l'actualité conduit à s'intéresser particulièrement aujourd'hui à la silice cristalline.

## Les poussières de silice cristalline classées cancérigènes

Moins connue que la poussière d'amiante la poussière de silice cristalline n'en est pas moins redoutable pour la santé. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les poussières de silice cristalline sont classées comme cancérigènes. Présente dans la plupart des matériaux de construction : ciment, béton, mortiers, enduits de façade, produits préfabriqués, charge de peinture... la silice est émise sous forme de poussières alvéolaires voire ultrafines lors de broyage, concassage, perçage, découpe, rabotage, sciage... Toutes ces sources créent une grande hétérogénéité des situations d'exposition à la silice. Le secteur de la construction présente la plus forte



Des précisions sur les matériels et outillages permettant d'assurer la protection des intervenants face aux poussières.

## LES AIDES DE LA CRAMIF

Les entreprises franciliennes souhaitant s'engager dans une démarche de prévention des risques professionnels peuvent bénéficier de subventions du réseau de l'Assurance Maladie – Risques professionnels : des subventions prévention TPE pour les établissements de moins de 50 salariés et des contrats de prévention pour les moins de 200 salariés. Ces aides permettent de financer des projets destinés à améliorer les conditions de santé et de sécurité au sein des entreprises ou d'acquérir des équipements de travail plus sûrs ou des prestations pouvant bénéficier de subventions. Les précisions sur le montage du dossier sont disponibles sur [cramif.fr](http://cramif.fr). Un support est assuré par des conseillers par téléphone ou par courrier.

exposition avec près de 12,3 % des salariés exposés. Les expositions sont souvent plus élevées sur les chantiers de rénovation que sur les chantiers de constructions neuves.

Le risque d'inhalation de poussières de silice cristalline existe dès que de la poussière est produite, par exemple lorsque l'on gratte, que l'on perce ou que l'on taille des matériaux qui en contiennent. Tous les travaux qui produisent de la poussière de silice cristalline sont à risque, qu'il s'agisse d'activités de démolition, de décapage, de réalisation de béton... Plus la poussière dégagée est fine, plus le risque sanitaire est important.

### Quelle démarche de prévention pour les entreprises ?

La prévention commence par l'évaluation des risques qu'est tenu de mener l'employeur. Elle s'appuie sur l'inventaire des matériaux, produits

ou procédés de travail susceptibles d'émettre des poussières de silice cristalline. Il convient ensuite d'identifier les conditions dans lesquelles des salariés pourraient être exposés, puis d'évaluer les niveaux d'exposition en se référant aux principes généraux de prévention et à la réglementation spécifique CMR (Cancérogène, Mutagène et Reprotoxique).

Les entreprises devront avoir recours aux méthodes de travail les moins émissives, comme l'humidification des surfaces qui permet de fixer les poussières. Elles pourront recourir à des dispositifs de captage à la source des poussières et des filtres. La ventilation devra être contrôlée. D'autres mesures de prévention seront requises, comme la mise en place des moyens de protection collective (MPC), le port d'équipements de protection individuelle (EPI) adaptés et la mise en œuvre de mesures d'hygiène, lavage et tri séparé des vêtements de travail.

Pour organiser leurs démarches de prévention qu'elles pourront décliner sur tous leurs chantiers, les entreprises s'appuieront sur les guides pratiques proposés sur le web par des sources telles que OPPTBTP, INRS, Sécurité sociale, ministère du Travail. Il sera également utile de prendre conseil auprès des fournisseurs d'outillages et d'EPI. Le service technique de la CSEEE peut assister les adhérents dans leurs démarches. •

# LES FUSIBLES D'OR 2021



**Le grand rendez-vous convivial de la CSEEE a tenu toutes ses promesses avec une belle assemblée de professionnels heureux de se retrouver, d'échanger et de célébrer les personnalités récompensées.**

200 adhérents et partenaires étaient au rendez-vous sur le site du musée d'art moderne de Paris pour renouer avec la tradition de cette soirée de la CSEEE qui en raison des circonstances sanitaires n'avait pu se tenir en 2020. Des visites guidées ont permis aux convives de découvrir la « fée électricité » célèbre et gigantesque fresque de Raoul Dufy. La soirée s'est poursuivie par le dîner introduit par un mot d'accueil du Délégué Général, Stéphane Lang, puis par le discours du président Rosa qui après avoir évoqué les actions de la Chambre Syndicale pour accompagner les entreprises face aux grands enjeux



Xavier Rosa, Président de la CSEEE avec Jean-Claude Albarran et Olivier Salleron, Président de la FFB, Marie-Christine Guillaume et Francois Brochet, Bernard Colombat

de nos métiers a présenté la nouvelle identité graphique de la CSEEE réalisée avec la collaboration active d'un groupe d'adhérents.

### 1 médaille et 2 fusibles

La traditionnelle parenthèse consacrée aux fusibles d'or a été précédée de la remise de la médaille de la FFB à Jean-Claude Albarran, des mains du Président de la FFB Olivier Salleron. Entrepreneur qui a notamment dirigé Fouassin à Morangis, une PME de plus de 100 collaborateurs, Jean-Claude Albarran est une personnalité fortement engagée dans l'organisation professionnelle à travers plusieurs mandats, dont celui de Président de la CSEEE de 2003 à janvier 2006 et vice-président délégué de la FFIE.



### LA CSEEE ADOPTE UNE NOUVELLE IDENTITÉ GRAPHIQUE

Mise en chantier au début de l'année avec le concours d'un groupe d'adhérents, la nouvelle identité graphique de la CSEEE a été dévoilée par son président Xavier Rosa à l'occasion de la nuit du fusible d'or. Surplombant la formule « connectons les énergies », le nouveau logo CSEEE exprime la solidité et la proximité, socle d'innovation pour les activités du secteur électrique en expansion continue. L'expression graphique exploite tout aussi bien le registre technique en suggérant les ondes, le numérique et l'énergie solaire que le registre humain avec un sourire et un clin d'œil marquant la complicité et l'étonnement. Cette nouvelle identité graphique incarne également la redéfinition du positionnement de la CSEEE autour de trois grands axes d'action : connecter, éclairer, transmettre.

Deux fusibles d'or ont ensuite été remis par le président ROSA. Le premier à l'OPPBTB représenté Marie-Christine Guillaume, directrice des services et des prestations et Francois Brochet, Adjoint au Chef d'agence IDF. Un trophée décerné pour rendre hommage au travail accompli durant la crise sanitaire et pour saluer le partenariat très actif avec la CSEEE pour aider les entreprises dans leurs démarches de prévention. Le second fusible d'or a été remis à Bernard Colombat, président de la CSEEE de 2017 à janvier 2020 et actuellement vice-président et président du Comité de Gestion du CFA Delépine. Dirigeant à la tête de M2EP, spécialisée dans les programmes neufs en électricité générale, Bernard Colombat a su durant sa présidence fédérer un solide collectif autour de lui pour mener les projets, promouvoir le service à l'entreprise et développer la formation et la participation des jeunes à l'activité de la CSEEE. •

